

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

Etablissement Public de Radiodiffusion Sonore

21. Bd des Martyrs – Alger

NIF : 000716097805474



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**  
**N°02/RP/RA/18**

L'Etablissement Public de Radiodiffusion Sonore lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'hébergement du son site web et ce, conformément aux conditions stipulées dans le cahier des charges.

Seuls les fournisseurs d'accès à internet, les entreprises d'hébergement de sites web, les agences de communication et les entreprises d'informatiques peuvent soumissionner au présent cahier de charge.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'établissement public de radiodiffusion sonore, 21, Bd des Martyrs – Alger, Direction des Moyens Généraux, 9<sup>ème</sup> étage, contre le paiement de la somme de deux mille dinars (2.000,00 DA) auprès de la caisse principale du siège de l'Etablissement, située à la même adresse.

Les offres doivent comporter :

• **Un dossier de candidature enveloppe «A», contenant les documents suivants :**

- La déclaration de candidature dûment renseignée, datée, signée conformément au model joint dans le cahier des charges;
- La déclaration de probité dûment renseignée, datée, conformément au model joint dans le cahier des charges;
- La copie des statuts de la société pour les personnes morales ;
- La copie de l'extrait du registre de commerce ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant la ou le (s) personne (s) à engager la société ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires.

**A) Capacités professionnelles** : les références professionnelles du soumissionnaire, (les attestations de bonne exécution signées par l'ordonnateur) ;

**B) Capacités financières** : moyens financiers justifiés par les bilans et tableaux de résultats des trois (03) derniers exercices clôturés (certifiés par le commissaire aux comptes) ainsi que les références bancaires ou attestation de solvabilité ;

**C) Capacités techniques** : moyens matériels qui seront mis en œuvre dans le cadre de la réalisation du marché.

• **Une offre technique enveloppe «B», doit comporter :**

- Une déclaration à souscrire dûment renseignée, datée, signée conformément au model joint dans le cahier des charges ;
- L'offre technique (mémoire technique) faisant ressortir :
  - Les caractéristiques techniques de la prestation ;
  - Le cahier des charges paraphé sur toutes les pages et portant à la dernière page la mention manuscrite «Lu et Accepté» ainsi que la signature du soumissionnaire, son cachet humide et sa griffe.

• Une offre financière enveloppe «C», doit comporter :

- La lettre de soumission dûment renseignée, datée, signée et cachet humide du soumissionnaire (à remplir selon modèle joint dans le cahier des charges);
- Le bordereau du prix global et forfaitaire mensuel en HT, avec signature et cachet humide du soumissionnaire (à remplir selon modèle joint) ;
- Le détail estimatif forfaitaire annuel des prix en TTC, avec signature et cachet humide du soumissionnaire (à remplir selon modèle joint dans le cahier des charges).

Chacune des trois (3) enveloppes (A, B et C) suscitées doit indiquer la dénomination de l'entreprise, le numéro et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas. Ces trois (3) enveloppes sont mises dans une seule enveloppe cachetée et anonyme, portant la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
N°02/RP/RA/18**

**« Hébergement du site web de la Radio Algérienne »**

**« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Une offre financière enveloppe «C», doit comporter :

Cette enveloppe contenant les trois (03) enveloppes (A, B et C) intérieures cachetées et distinctes ne devra porter aucun signe externe de nature à identifier le soumissionnaire.

Toute enveloppe qui n'est pas cachetée ou ne contenant pas les documents tel qu'indiqué ci-dessus, sera rejetée.

Les offres doivent être déposées au niveau de l'établissement public de radiodiffusion sonore, 21 Bd des Martyrs – Alger, 8<sup>ème</sup> étage, bureau n° 811, le jour correspondant à la date indiquée dans le cahier des charges et ce, au **plus tard à 12H00**.

La durée de préparation des offres est fixée à **trente (30) jours** calendaires à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans la presse nationale.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours, prenant effet à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures (A), des offres techniques (B) et des offres financières (C) sera assurée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres à la date indiquée dans le cahier des charges à **14H00** au siège de l'établissement public de radiodiffusion sonore à l'adresse sus indiquée.

**« Hébergement du site web de la Radio Algérienne »**

**« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Cette enveloppe contenant les trois (03) enveloppes (A, B et C) intérieures cachetées et distinctes ne devra porter aucun signe externe de nature à identifier le soumissionnaire.

Toute enveloppe qui n'est pas cachetée ou ne contenant pas les documents tel qu'indiqué ci-dessus, sera rejetée.

Les offres doivent être déposées au niveau de l'établissement public de radiodiffusion sonore, 21 Bd des Martyrs – Alger, 8<sup>ème</sup> étage, bureau n° 811, le jour correspondant à la date indiquée dans le cahier des charges et ce, au **plus tard à 12H00**.

La durée de préparation des offres est fixée à **trente (30) jours** calendaires à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans la presse nationale.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours, prenant effet à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures (A), des offres techniques (B) et des offres financières (C) sera assurée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres à la date indiquée dans le cahier des charges à **14H00** au siège de l'établissement public de radiodiffusion sonore à l'adresse sus indiquée.

